

Conseil Municipal du 3 octobre 2022

à 18h00

N°ordre 42  
N° identifiant 2022-0218

Titre Annulation de titres de recette - Restauration scolaire et/ou accueil périscolaire de la Ville

Rapporteur(s) Mme Hélène PAUMIER  
Date de la convocation 26/09/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY  
Secrétaire(s) de séance

PJ.

Membres en exercice 0  
Quorum 27

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations

Projet de délibération étudié par:	Commission Développement et rayonnement local
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Éducation - Accueil périscolaire
------------------	---

Des prestations ont été facturées à certaines familles de Poitiers dont les enfants ont fréquenté la restauration scolaire et/ou l'accueil périscolaire de la Ville. Ces familles, rencontrant des difficultés, ne peuvent pas honorer leurs dettes. En accord avec les plans proposés par Madame la Comptable publique de Poitiers, il vous est proposé d'annuler ces dettes :

Famille 1 : 69,50 €

Accueil périscolaire : 6,05 €

Numéro de titre	Montant du titre et à annuler
2020-T-7859-2	1,03 €
Total 2020	1,03 €
2021-T-4656-2	5,02 €
Total 2021	5,02 €
<b>Total à annuler</b>	<b>6,05 €</b>

Restauration scolaire : 63,45 €

Numéro de titre	Montant du titre et à annuler
2019-T-10554-1	7,99 €
Total 2019	7,99 €
2020-T-1093-1	10,81 €
2020-T-5455-1	8,46 €
2020-T-7859-1	4,70 €
Total 2020	23,97 €
2021-T-830-1	7,99 €
2021-T-1844-1	5,17 €
2021-T-2868-1	6,58 €
2021-T-4656-1	11,75 €
Total 2021	31,49 €
<b>Total à annuler</b>	<b>63,45 €</b>

**Famille 2 : 9,63 €**

Accueil périscolaire : 3,99 €

Numéro de titre	Montant du titre et à annuler
2022-T-767-2	3,99 €
<i>Total 2022</i>	3,99 €
<b>Total à annuler</b>	<b>3,99 €</b>

Restauration scolaire : 5,64 €

Numéro de titre	Montant du titre et à annuler
2022-T-767-1	5,64 €
<i>Total 2022</i>	5,64 €
<b>Total à annuler</b>	<b>5,64 €</b>

**Famille 3 : 10,29 €**

Accueil périscolaire : 5,59 €

Numéro de titre	Montant du titre et à annuler
2022-T-764-2	5,59 €
<i>Total 2022</i>	5,59 €
<b>Total à annuler</b>	<b>5,59 €</b>

Restauration scolaire : 4,70 €

Numéro de titre	Montant du titre et à annuler
2022-T-764-1	4,70 €
<i>Total 2022</i>	4,70 €
<b>Total à annuler</b>	<b>4,70 €</b>

**Famille 4 : 26,32 €**

Restauration scolaire : 26,32 €

Numéro de titre	Montant du titre et à annuler
2022-T-3278-1	8,93 €
2022-T-5592-1	17,39 €
<i>Total 2022</i>	26,32 €
<b>Total à annuler</b>	<b>26,32 €</b>

**Famille 5 : 11,28 €**

Restauration scolaire : 11,28 €

Numéro de titre	Montant du titre et à annuler
2022-T-7226 -1	11,28 €
<i>Total 2022</i>	<i>11,28 €</i>
<b>Total à annuler</b>	<b>11,28 €</b>

**Famille 6 : 7,98 €**

Restauration scolaire : 7,98 €

Numéro de titre	Montant du titre et à annuler
2022-T-5983-1	7,98 €
<i>Total 2022</i>	<i>7,98 €</i>
<b>Total à annuler</b>	<b>7,98 €</b>

Le montant total à annuler s'élève à 135 € (119,37 € pour la restauration scolaire et 15,63 € pour l'accueil périscolaire).

Considérant que l'annulation de certains titres de recettes requiert l'approbation du Conseil municipal,

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **d'accepter les financements tels que définis ci-dessus**
- **de donner votre accord**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense correspondante, soit 135 €, article 6718 du budget Principal.**

POUR	0		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	0		

**RESULTAT DU VOTE**


<b>Affichée le</b>	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	
Identifiant de télétransmission	

Nomenclature Préfecture	8.1
Nomenclature Préfecture	Enseignement